

AVIS DE COURSE
REGATE F5E 1m DU 10 mars 2024
Organisé par le NMMVE de Magny le Hongre 77
Sous l'égide de la Fédération de France de Modélisme Naval.

1 REGLES

- 1-1 La régata sera régie par :
- 1-2 Les règles de course voile définies dans Le NAGIGA RR02
- 1-3 Le système de régata montant pair et impair sera appliqué dans toutes les flottes
- 1-4 Le touché de marque ne sera pas permis
- 1-5 Les réclamations se feront par écrits avec caution
- 1-6 L'inscription à la régata, équivaut à l'acceptation du présent avis de course

2 ADMISSION

- 2-1 La régata à tous les licenciés FFMN en respect des textes en vigueur
- 2-2 Les mineurs devront avoir une autorisation parentale
- 2-3 Les bateaux admissibles peuvent se préinscrire via le formulaire :

<https://forms.office.com/r/GYSidsPUwv>

2-4 Clôture des inscriptions : 10 mars 2019 à 9 h 00.

3 DROIT D'INSCRIPTION

Pas de frais d'inscription

4 LIEU DE NAVIGATION

La régata aura lieu sur L'étang dit la Mare Houleuse sur la commune de Magny le hongre.

5 LE PARCOURS

- 5-1 Les parcours seront mis en place par l'organisateur.
Les passages obligatoires seront matérialisés par des bouées .Ils seront affichés avant les départs.
- 5-2 Le jury peut procéder à des changements qui seront nécessaires en fonction de l'établissement du vent.

6 CLASSEMENT

- 6-1 Le minima de points sera pris en considération pour le classement .
En cas d'égalité il sera appliqué les directives en vigueur dans les règles;
Les meilleures places en classement en tant que 1er, 2ème, 3ème etc...
- 6-2 Il sera établi un classement
- 6-3 Pour validation du classement il faudra : 3 clubs différents et avoir couru 3 manches.

7 PROGRAMME

- 7-1 Horaires
9h:00 - 9h:55 - confirmation des inscriptions.
10h:00 - 12h:15 - régates.
12h:30 - 13h:50 - repas.
14h:00 - 16h:00 - régates.
16h:30 - résultats
- 7-2 Respecter les horaires et pas de départ après les horaires mentionnés.

8 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 8-1 Les instructions de courses seront affichées dès l'ouverture des inscriptions.
- 8-2 Pour toute information complémentaire, s'adresser au club NMMVE club@navimodelmagny.fr

9 SECOURS

- N° SOS Médecins : 36 24
- N° P Samu : 15
- N° Pompiers : 18
- N° Police : 17

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent sous leur seule responsabilité.
L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage de matériel, de vol , de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant pendant ou après.
Le responsable de la manifestation est : Guindani Fabrice
club@navimodelmagny.fr